

BACCALAUREAT
SESSION 2024

PHILOSOPHIE

CORRIGE ET BAREME - SERIES : A1-A2

PREMIERE PARTIE

Exercice 1 (02points)

1

3

Exercice 2 (02points)

2

1

4

3

DEUXIEME PARTIE (16 points)

A l'issue d'une discussion animée au sein de ton groupe d'étude, ton camarade de classe, pour la pertinence de tes points de vue, demande ton avis sur l'objet de leur débat qui est l'interrogation suivante : **Le droit vise-t-il toujours la justice ?**

Résous le problème que pose ce sujet dans une production argumentée.

I / DEFINITION DES EXPRESSIONS ET TERMES ESSENTIELS

Droit : Ensemble de règles ou de lois ; une somme de prescriptions qui délimitent le permis ; ...

Vise-t-il : S'assigne-t-il comme objectif ; se fixe-t-il comme dessein ; poursuit-il comme objet ; ...

Toujours : continuellement ; constamment ; de façon permanente ; ...

Justice : Principe juridique et moral qui exige le respect du droit et de l'équité ; vertu ou qualité morale qui invite au respect des droits de l'autre ; ...

II / REFORMULATION DU SUJET

Le droit, ensemble de règles ou de lois, s'assigne-t-il continuellement comme la réalisation de la justice ?

III / PROBLEME A ANALYSER

La finalité du droit est-elle la justice ?

IV / AXES D'ANALYSE ET REFERENCES POSSIBLES

Axe 1 : Le droit, par principe, vise la justice.

Arg.1 : Droit et justice sont, d'un point de vue sémantique, à première vue, indissociables : le mot justice est en conformité avec le droit ou sentiment d'équité. Et le juste est ce qui est légal et ce qui respecte la loi prescrite par le droit. Cf. **ALAIN**, dans Eléments d'éthique politique, qui affirme : « Qu'est-ce que le Droit ? C'est l'égalité ».

Arg.2 : Le droit, émanant de l'expression de la volonté générale, est un ensemble de règles impartiales et universelles qui s'imposent aux hommes en société. En tant que tel, le droit ne peut qu'atteindre son objectif qui est de réaliser une société juste où tous les hommes sont considérés égaux en droit. Cf. **ARISTOTE**, Ethique à Nicomaque, pour qui, « La loi est toujours quelque chose de générale ».

Axe 2 : Le comble ou l'excès de droit favorise l'injustice.

Arg.1 : Le droit peut s'écarter de son objectif primordial qui est de réaliser la justice sociale conformément à la loi. En effet, la loi instaure l'injustice en inversant l'ordre naturel des choses. Cf. **CALLICLES** dans Gorgias de **PLATON**, pour qui, « Si le plus fort domine le moins fort et s'il est supérieur à lui, c'est là le signe que c'est juste ».

Arg.2 : La force qui triomphe se perpétue en établissant nécessairement un droit. Cf. **ROUSSEAU** dans Du contrat social, pour qui, « le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir ».

Sujet 2 :

L'un de tes camarades de classe rencontre, au cours d'une de ses lectures, le texte ci-dessous de **Michel BAKOUNINE** qu'il a du mal à comprendre. Pour la pertinence de tes points de vue, il te sollicite afin de l'aider à surmonter sa difficulté.

Fais l'étude ordonnée de ce texte et dégage son intérêt philosophique.

I/ PROBLEMATIQUE DU TEXTE

Thème : Dieu et la liberté humaine

Problème : La croyance en Dieu garantit-elle la liberté humaine ?

Thèse : La foi en Dieu est source d'aliénation pour l'homme.

Antithèse : La religion est nécessaire à la liberté de l'homme.

Intention : L'auteur veut montrer que la croyance en Dieu a un impact négatif sur la liberté humaine.

Enjeu : Le bonheur de l'homme.

II / STRUCTURE LOGIQUE DU TEXTE EN VUE DE SON ETUDE ORDONNEE

Ce texte comporte trois (3) trois mouvements :

1^{er}. mouvement : « Cette contradiction (...) exister » (L1- L5) : La compatibilité Dieu et liberté humaine comme une attitude illogique, déraisonnable.

2^e. mouvement « Car si Dieu est (...) de lui » (L5- L11) : La foi en l'existence de Dieu comme facteur d'aliénation pour l'homme.

3^e. mouvement : « Donc (...) l'abolir. » (L11-L14) : La suppression de Dieu comme la condition de la liberté de l'homme.

III / INTERET PHILOSOPHIQUE**A – Critique interne**

A partir d'un texte polémique dont le raisonnement est démonstratif, **Bakounine** montre, d'abord, que la compatibilité Dieu et liberté humaine est une attitude illogique, déraisonnable. Ensuite, il tente de mettre en exergue l'idée selon laquelle la foi en l'existence de Dieu constitue un facteur d'aliénation pour l'homme. Enfin, l'auteur conclut en insistant sur le fait que la suppression de Dieu conditionne la liberté de l'homme. Cette démarche argumentative de **Bakounine** est en adéquation avec son intention qui est de montrer que la croyance en Dieu a un impact négatif sur la liberté humaine.

B – critique externe

Axe 1 : La foi en Dieu ou la religion est facteur d'aliénation pour l'homme.

Arg.1 : La foi en Dieu ou la religion est la conscience inversée de la réalité. Elle est à la fois l'expression d'une misère réelle et ce qui rend cette misère supportable. C'est donc un narcotique, c'est-à-dire, une fausse solution à un problème. Cf. **Karl MARX** dans *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, pour qui, « la religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans cœur comme elle est l'esprit de condition sociale d'où l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple ».

Arg.2 : La religion prend sa source dans la peur et les besoins de l'homme. Ainsi, la croyance en Dieu n'est-elle qu'un facteur d'infantilisation, une pure illusion. Cf. **FREUD** dans *L'avenir d'une illusion*, pour qui, « la religion est une névrose obsessionnelle organisée du désir frustré de l'homme en manque de protection ».

Axe 2 : La religion est nécessaire à la liberté de l'homme.

Arg.1 : La religion constitue l'identité, la personnalité des peuples ; elle participe à l'humanisation du croyant au moyen de ses enseignements centrés sur le strict respect de Dieu. Cf. **Henri BERGSON**, *Les deux sources de la religion et de la morale*, pour qui, « Il n'y a jamais eu de société sans religion ».

Arg.2 : La pratique religieuse concourt à l'assouvissement des besoins relatifs à la vie intérieure, de l'âme humaine ; contribue à son bien-être.

Cf. **HEGEL**, *Leçon sur la philosophie de la religion*, pour qui, « Dans la religion se dissipent tous les soucis, l'homme se sent heureux ».